

COMMENT UTILISER LE BROYAT ?

Pour en savoir + : cc-miribel.fr



LE BROYAT : UNE RESSOURCE POUR LES JARDINS



La loi AGECL (relative à la lutte contre le gaspillage pour une économie circulaire) prévoit un tri obligatoire à la source de tous les biodéchets à partir du 1er janvier 2024.

Dans cette optique, la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau met à votre disposition un service de broyage des végétaux à domicile. Vous obtiendrez ainsi du broyat qui vous permettra de réaliser un compost de qualité et/ou un paillage efficace.

PARTIE 1 : Gestion des déchets verts

Qu'est-ce « les déchets verts » ?

- Les branches issues de l'élagage des arbres
- Les tailles courtes (arbustes, etc.)
- Les tontes de gazon
- Les feuilles mortes
- Les herbes et broussailles
- Les fleurs et les feuilles fanées

Pourquoi avoir une bonne gestion des déchets verts ?

- Les quantités ne cessent d'augmenter.
- Il est interdit de brûler en raison des risques sanitaires et environnementaux (particules fines, gaz à effet de serre).
- Le transport et le traitement coûtent de plus en plus cher et polluent.
- Les sols s'appauvrissent car les résidus végétaux n'y retournent plus.

Comment transformer ses déchets verts ?

Il existe de nombreuses solutions pour réduire les déchets des jardins. Parmi ceux-là, on retrouve le « **broyage** ».

Le broyage des végétaux consiste à réduire la masse produite lors des travaux de jardinage, en utilisant une machine spécifique : le broyeur. Il permet de hacher les feuilles, les brindilles, les petites branches et les autres résidus de taille. Le broyage réduira ainsi le volume des déchets de moitié.



PARTIE 2 : Le broyage

Le broyage est la première étape de valorisation des produits de taille et élagage. Il permet d'en faciliter l'utilisation directe sur place, au jardin ou dans les allées, ou la transformation par compostage.

Le broyage réduit le volume de branchages de 5 fois en moyenne



LES INTÉRÊTS DU BROYAGE

- 1** Broyer pour obtenir du broyat, une matière sèche et fibreuse nécessaire à la création de compost de qualité (à mélanger avec les déchets de cuisine et quelques branchages)
- 2** Broyer pour pouvoir valoriser toutes les matières organiques à domicile
- 3** Broyer pour avoir une alternative au feu
- 4** Jardin au naturel
- 5** Broyer pour gagner du temps et se dispenser des trajets à la déchetterie

PARTIE 3: Le broyat

Issu du broyage, le broyat participe au processus de compostage et est idéal pour le paillage du sol. Il est bénéfique toute l'année et abrite par la même occasion un grand nombre d'insectes et de champignons : parfait pour un sol riche et vivant et pour favoriser la biodiversité !

Le paillage est l'utilisation du broyat la plus « naturelle » dans un parc ou un jardin.

Quand et pourquoi pailler ?

Le paillage est bénéfique toute l'année. Il assure une protection contre les fortes précipitations, l'érosion par le vent et le dessèchement par le soleil.

Il évite la formation par les gouttes de pluie d'une croûte « de battance », compacte et imperméable (*effet engendré aussi par certains paillages synthétiques*).

Comment pailler ?

- 1 Préparer le sol en le grattant un peu et en désherbant manuellement ou mécaniquement (*y compris racines et rhizomes*). On peut découper et laisser sur place les végétaux arrachés s'ils ne sont pas montés en graines.
- 2 Une épaisseur de broyat de 5 cm est l'usage, mais on peut s'arrêter à 2-3 cm si les matières sont riches en lignine ou humides, ou aller jusqu'à 10-15 cm si les matières sont plutôt cellulosiques et sèches.
- 3 Éviter de couvrir le collet des plantes (partie intermédiaire entre les racines et la tige qui sort du sol).
- 4 Ne pas tasser le paillis.
- 5 Arroser avant et après le paillage, notamment si le sol est sec... mais laisser sécher complètement les tontes avant de les épandre !



CONSEILS :

Le paillis peut durcir et former une croûte imperméable, souvent parce qu'il est trop tassé. Or il faut que l'air et l'eau puissent le traverser → *le remuer, éventuellement le mélanger à d'autres végétaux broyés plus grossièrement.*

Recommandations en fonction des saisons :

- En **été** pour limiter l'évaporation et ainsi moins arroser.
- En **automne**, sur un sol encore chaud, pour le protéger du froid de l'hiver.
- Au **printemps**, quand le sol a commencé à se réchauffer.

Ne pas pailler un sol gelé ou très humide. Attendre une dizaine de jours après la plantation de jeunes plants, pour leur laisser le temps de se développer davantage et être plus résistants aux éventuelles attaques de ravageurs (*limaces, rongeurs...*)

CONSEILS :

- Si le broyat est humide → *préférer des fines couches (moins de 2 cm) pour éviter les fermentations anaérobies toxiques.*
- Astuces anti-mollusques ! Les animaux sont naturellement attirés sous les paillis car il y fait bon et humide. Si limaces et escargots posent problème (potager...) → *éviter d'épandre des paillis verts et tendres appréciés des mollusques. On peut aussi les repousser avec des aiguilles de pin ou des brisures de coquilles d'oeufs.*

BON À SAVOIR :

L'épaisseur de broyat dépendra de la durée de vie souhaitée du paillis selon son usage : « **ornemental** » ou « **culture** »

À savoir que la vitesse de décomposition est fonction :

- de la nature du broyat : issu de branches en hiver, de rameaux verts, de fleurs sèches, de feuilles mortes, de tailles de persistants ou de résineux...
- et de la météo : la pluie et les températures chaudes augmentent la vitesse de décomposition !

Paillage ornemental

- Couverture perméable des cheminements et surfaces nues, qui évite la poussière ou la boue, mais aussi l'érosion. Sur les pentes fortes, il faut prévoir des dispositifs qui retiennent le paillis, comme des rondins de bois par exemple
→ *broyat à décomposition lente : branches, tailles de résineux, feuilles coriaces...*
- Réduction des herbes indésirables. Si le paillage est assez épais, les indésirables peuvent pousser dedans, mais seront faciles à enlever.
→ *broyat à décomposition lente : branches, tailles de résineux, feuilles coriaces...*

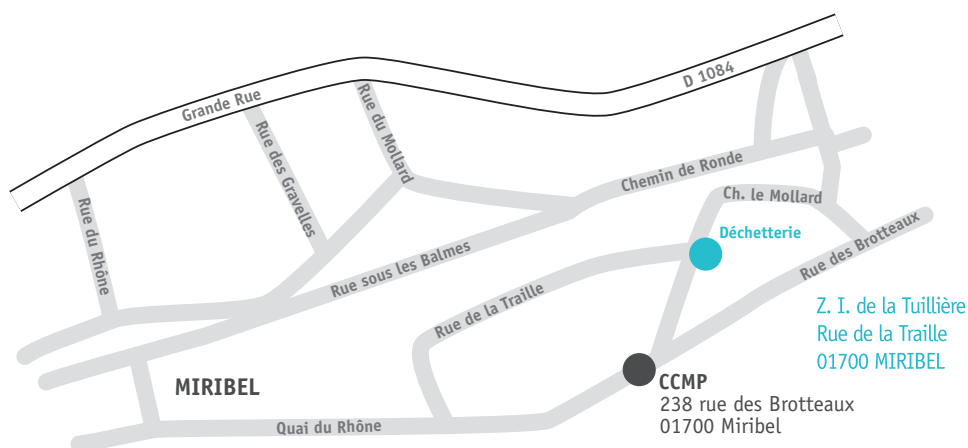
Paillage des cultures

- Apport de matières organiques pour la structuration et la stimulation de la vie du sol
→ *broyat à décomposition rapide : feuilles, tailles vertes, tontes...*
- Limitation de l'évaporation et couverture contre le soleil, le vent, le froid, les fortes précipitations...
→ *broyat à décomposition lente : branches, tailles de résineux, feuilles coriaces...*
- Réduction des herbes indésirables
→ *broyat à décomposition lente : branches, tailles de résineux, feuilles coriaces...*



N'oubliez pas, broyer permet de gagner du temps et de se dispenser des trajets à la déchetterie !

OU TROUVER LA CCMP ET LA DÉCHÈTTERIE ?



POUR + D'INFOS :

appelez le 04 78 55 52 18
238 rue des Brotteaux
01700 Miribel

<http://environnement.cc-miribel.fr/>-
environnement@cc-miribel.fr